



indemnisation de l'heritier qui a fait des sacrifices pour ses parents

Par miturad, le 12/05/2021 à 17:58

Bonjour Maître,

J'ai hébergé ma mère pendant la journée, pendant 21 ans, dans mon activité professionnelle que je n'ai pas pu développer comme je le souhaitais.

Ai-je droit à une indemnisation de la part de la succession,

Je vous remercie d'avance,

Bernard Descoutures